

Dijon, le 14 février 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan de relance Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires 9 nouveaux lauréats en Bourgogne-Franche-Comté

Le « Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires » s'inscrit dans le cadre de France Relance et du dispositif Territoires d'industrie. Il vise à financer les projets industriels les plus structurants pour les territoires.

Après une instruction technique et financière réalisée par la direction régionale de Bpifrance les choix se font au plus près du terrain, à travers une co-décision du préfet de région et de la présidente du Conseil régional.

L'instance régionale d'accélération priorise les projets et décide des montants octroyés aux entreprises en Bourgogne-Franche-Comté. Elle s'est tenue le 3 décembre dernier et a décidé d'accompagner 7 nouvelles lauréates :

- Plateforme NSP à Créancey (21) : Renforcement de son outil productif du Groupe NSP en Bourgogne Franche-Comté afin de garantir sa pérennité : agrandissement des infrastructures, développement des services proposés et internalisation de certaines étapes clés des projets de recherche.
- Refresco France à Nuits-Saint-Georges (21) : Création d'une ligne industrielle d'emballages en verre de boissons permettant un approvisionnement européen en réduisant drastiquement l'empreinte environnementale globale (technologie efficace, suppression des acheminements maritimes outre atlantique ; gain 5000 tonnes CO2 / an).
- Isola Composite à Delle (90) : Automatisation du chargement de la presse dédiée au secteur électronique, une rectifieuse, un système de chauffe ainsi que des systèmes d'étuvage et de robotisation afin d'améliorer la stabilité des matériaux.

- Citas à Auxerre (89) : Projet collectif avec une plateforme experte des Traitements de Surface aux portes de l'Île de France sur le territoire d'industrie « Yonne Industrielle » comprenant, pour la partie collective : Le développement et l'intégration d'un laboratoire de recherche sur les Traitements de surfaces et l'intégration et mise en place d'un centre de formation au traitement de surface et contrôle non destructif.
- Sodex Humbert à Beaucourt (90) : Mise en place d'une nouvelle ligne de production automatisée en remplacement de la ligne existante : Modernisation de son outil de production pour gagner en productivité en automatisant la ligne avec une augmentation du capacitaire ; nouveau procédé de traitement réduisant son impact sur le milieu, réduction de sa consommation d'eau et de ses émissions en CO2.
- Yonger & Bresson à Morteaux (25) : Projet d'assemblage de production et montage de mouvements et de montres pour dimensionner les marques horlogères YONGER & BRESSON et YEMA. Re-localisation de production et de savoir-faire dans le domaine horloger.
- Anvis Decize SAS à Decize (58) : Nouveaux moyens de production (presses et outils de production) afin de moderniser l'atelier en limitant l'impact sur l'environnement (limitation de l'impact carbone en réduisant l'utilisation de l'énergie fossile), en améliorant les conditions de travail et l'ergonomie (remplacement de process manuel et à la vapeur datant d'une cinquantaine d'année par un process de moulage semi-automatique et électrique).

Ces projets représentent un investissement global de plus de 12,6 millions d'euros par ces entreprises qui seront alors soutenues par près de 2,4 millions d'euros de subvention d'État.

Depuis le lancement de ce fonds, 87 projets industriels, majoritairement de PME et d'entreprises de taille intermédiaires (ETI), ont déjà été accompagnés ce qui représente plus de 39 millions d'euros de subventions de l'État.

La Région Bourgogne-Franche-Comté partenaire avec l'Etat

Après le partenariat Etat-Régions signé le 28 septembre 2020, la dynamique se poursuit et s'amplifie avec l'abondement, à nouveau, de 6 millions d'euros de la part de la **Région Bourgogne-Franche-Comté** au Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Ainsi, 5 entreprises lauréates en ont déjà bénéficié pour leurs projets d'investissements industriels :

- COFA-EST à Roche-Les-Blamont (25) : Création d'une société dans le domaine de la robotique et de la cobotique ;
- POBI STRUCTURES à La Charité-sur-Loire (58) : Ligne de production de maisons ossature bois sous forme d'éléments de bois (type panneaux) à assembler sur site ;
- MARCK & BALSAN à Fragnes La Loyère (71) : Implantation d'un nouveau site dédié à toutes ses activités de logistique du groupe ;
- LUFKIN GEARS France à Fougerolles (70) : Modernisation du site de Fougerolles : équipements permettant principalement d'améliorer la qualité et la performance des engrenages ;
- METALHOM à Brognard (25) : Acquisition de nouveaux équipements industriels robotisés et automatisés.

Ces projets représentent un investissement global de près de 10,2 millions d'euros par ces entreprises qui seront alors soutenues par 1,7 millions d'euros de subventions de la Région.

Depuis le lancement de ce fonds, la **Région Bourgogne-Franche-Comté** a, pour sa part, soutenu 14 projets d'entreprises industrielles, ce qui représente près de 8 millions d'euros de subventions.